



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 113-2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 4 mai 2026 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande dérogation mineure au Règlement de zonage portant le numéro 113-2025 pour la propriété sise au 6, chemin Dagenais à La Pêche connue sous le lot 5 919 793 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement d'une construction dérogatoire en augmentant le pourcentage de la longueur du mur existant en façade de 50 % (5,64 mètres) à 68 % (7,62 mètres).

La séance publique aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Pêche, située au 99, route Principale Est à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 17^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six (2026).

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 17 avril 2026.

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim